

# LA FRACTION DU PAIN

*Pierre Tournier*

*En seconde partie de l'assemblée générale du 23 novembre 2013, Pierre Tournier nous a proposé un temps de partage sur " la fraction du pain " .*

La fraction du pain, un des gestes que le Christ fit le soir du Jeudi Saint. " Il prit le pain, rendit grâce, le rompit et le donna à ses disciples " nous disent les divers récits que nous avons de la Cène. À cette époque, la fraction du pain était un geste courant par lequel s'ouvrait le repas juif : le chef de famille prenait le pain dans ses mains, le rompait en disant " tu es béni, Seigneur, toi qui nous nourris de ton abondance ", et il en donnait une part à chacun des convives. Ainsi s'ouvrait le repas et celui qui arrivait après ce geste ne pouvait pas prendre part au repas.

***" Il prit le pain, rendit grâce, le rompit et le donna à ses disciples "***

Jésus, comme ses compatriotes, faisait de même et, bien évidemment, il le fit le soir du Jeudi saint. De même, au soir du premier jour de la semaine, avec les disciples d'Emmaüs, lorsque ceux-ci l'invitèrent à rester avec eux " car il se fait tard ". C'est là, nous dit Luc, qu'ils le reconnurent et ils s'empressèrent alors de rentrer à Jérusalem pour dire aux autres disciples comment ils l'avaient reconnu " à la fraction du pain ". (Lc 24,35). Plusieurs fois, lorsqu'il se fera reconnaître par les disciples, il demandera quelque chose à manger.

À la suite de ces rencontres du Ressuscité, la première génération chrétienne utilisera le terme " fraction du pain " pour désigner l'ensemble du rite du repas eucharistique : " ils étaient assidus à la fraction du pain... " (Ac 2,42) ; " ils rompaient le pain dans leurs maisons... " (Ac 2,46) ; " le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour la fraction du pain... " (Ac 20,7). Ainsi, ce geste renvoie au rite tout entier de l'eucharistie comme lieu où la communauté fait l'expérience de la rencontre du Christ ressuscité.

***" La fraction du pain " désignait l'ensemble du rite du repas eucharistique.***

Rapidement, Paul ajoutera une autre valeur symbolique, celle de l'unité : " le pain que nous rompons n'est-il pas participation au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, à nous tous nous ne faisons qu'un seul corps " (1 Co 10,16-17). Vers la fin du premier siècle, un texte judéo-chrétien, la Didachê, reprendra la même expression pour dési-

gner l'eucharistie : " le jour dominical (du Seigneur), rassemblez-vous pour rompre le pain et rendre grâce, après avoir en outre confessé vos péchés, pour que votre sacrifice soit pur. " (Did 14), avant de développer la signification symbolique de ce rite " Comme ce pain rompu, disséminé sur les montagnes puis rassemblé, est devenu Un ; de même, que ton Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton Royaume. "

Geste de reconnaissance du Ressuscité, Pain unique, rompu et partagé, pour que chacun y prenne part et puisse en vivre, pour que tous nous soyons un seul corps, telle est la signification de ce rite, tel est l'enjeu d'une juste mise en œuvre dans nos célébrations. Avouons qu'au fil des siècles, surtout avec l'apparition des petites hosties (prédécoupées !), le geste a perdu de la valeur, au point qu'on a pu croire que le prêtre rompait son hostie parce qu'elle était trop grande pour être consommée telle quelle.

Mais la réforme du missel a tenu à bien mettre en valeur ce geste qui nous vient des récits évangéliques. " La vérité du signe demande que la matière de la célébration eucharistique apparaisse vraiment comme une nourriture. Il convient donc que le pain eucharistique, tout en étant azyme et confectionné selon la forme traditionnelle, soit tel que le prêtre, à la messe célébrée avec peuple, puisse vraiment rompre l'hostie en plusieurs morceaux et les distribuer au moins à quelques fidèles. Cependant, on n'exclut aucunement les petites hosties quand le nombre des communicants et d'autres motifs pastoraux en exigent l'emploi. Mais le geste de la fraction du pain, qui désignait à lui seul l'eucharistie à l'âge apostolique, manifesterà plus clairement la valeur et l'importance du signe de l'unité de tous en un seul pain et du signe de la charité, du fait qu'un seul pain est partagé entre frères." (PGMR 321).

***" La vérité du signe demande que la matière de la célébration eucharistique apparaisse vraiment comme une nourriture. "***

Bien sûr, c'est au prêtre qui préside la célébration qu'il revient de mettre ce geste en valeur ; mais c'est aussi à l'ensemble des membres des équipes liturgiques d'y penser. Une manière de faire est de prendre une grande hostie (dite de concélébration) ; ainsi le prêtre pourra rompre le pain de façon visible. L'idéal serait que les hosties qui seront distribuées à la communion aient été consacrées au

cours de la prière eucharistique qui précède ; mais ce n'est pas toujours possible. À défaut, pensons à apporter à l'autel, à ce moment-là, la réserve eucharistique. Dans le cas où on donnera la communion à plusieurs - ce qui est le cas généralement le dimanche -, on pourrait imaginer avoir préparé les hosties à consacrer dans un seul récipient, assez grand pour toutes les contenir ; au moment de la fraction, on apportera les coupelles qui serviront à la distribution et on partagera l'ensemble des hosties pour remplir ces coupelles. Ainsi le geste rituel pourra avoir une certaine ampleur.

Quant à nous, choristes, animateurs du chant d'assemblée, organistes... il nous revient de mettre en valeur ce rite par le chant. Depuis le Pape Serge qui, au VII<sup>e</sup> siècle, emprunta ce chant aux Églises d'Orient, le missel nous propose le chant de l'Agneau de Dieu, trois fois répété et terminé par la formule " donne-nous la paix ". Signalons que le missel précise " L'invocation " Agneau de Dieu " est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre et le peuple y répond, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots " Donne-nous la paix ". " (PGMR 83).

Plusieurs solutions nous sont proposées. Certaines reprennent simplement la formule traditionnelle " Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous ". D'autres nous donnent des formules développées du genre " Agneau de Dieu, tu as ouvert le livre... " chanté l'an dernier ou " Agneau de Dieu, par ta mort tu guéris les hommes... " que nous proposons cette année ; d'autres ajoutent des versets comme, par exemple, " Heureux qui lave son vêtement... " ; d'autres encore paraphrasent le texte tout en respectant la tenue comme, par exemple, " Agneau de l'alliance nouvelle... ". Dans ce cas, il est évident qu'il convient de regarder les textes ajoutés, de façon à les utiliser de préférence lorsqu'ils correspondent aux lectures ou à l'esprit de la fête. Mais veillons à ne pas rallonger indûment ce rite. Souvenons-nous que le missel précise " répété autant de fois qu'il est nécessaire " ; dans ce cas, il est sage de prévoir un geste avec l'organiste et les choristes pour signifier soit qu'on reprend un couplet soit au contraire qu'on arrête le chant.

#### ***Veillons à ne pas rallonger indûment ce rite.***

Peut-on chanter autre chose ? le missel, qui dit " l'invocation Agnus Dei est ordinairement chantée ", laisse une porte ouverte et les historiens connaissent l'existence de chants de fraction. A la lumière de ce

qui vient d'être dit, il semble que, dans ce cas, l'on doive privilégier les chants qui parlent du pain unique et rompu. Ce serait le cas, par exemple, de " Un peu de pain que l'on partage " ou " Voici le pain, voici le vin ". On pourrait aussi commencer un chant de communion tel que " Pain véritable " (en chanter le premier couplet, par exemple). Mais, si l'on choisit cette option, on aura souci d'interrompre le chant après la première strophe, afin de laisser place à la béatitude qui sert d'invitation au repas eucharistique : " Heureux les invités au repas du Seigneur " et à la présentation du pain par le célébrant.

#### ***" Heureux les invités au repas du Seigneur "***

Un dernier point mérite notre attention. À ce moment de la célébration, deux rites importants se succèdent, le rite de paix et le rite de fraction. Chacun des rites a valeur en soi et mérite d'être fait pour lui-même. Mais, à mon avis, il convient de donner la préférence au geste de fraction : c'est l'un des quatre verbes du récit, c'est-à-dire qu'il scande la célébration eucharistique, et c'est le geste de la reconnaissance de la présence du Ressuscité.

#### ***Il convient de donner la préférence au geste de fraction.***

Certains chants, naguère, avaient pris le parti de mêler les deux rites dans un seul chant (par ex. D 192 La paix soit avec vous). Je ne crois pas que ce soit la bonne solution : laissons se déployer le geste de paix et quand celui-ci est terminé, commençons seulement le chant de l'Agneau de Dieu (souhaitons que le prêtre célébrant attende le début du chant pour commencer la fraction !). Et si, pour quelque raison pastorale un jour ou l'autre, on souhaite mettre en valeur le geste de paix, on pourra prendre un chant de paix... Dans ce cas, pour équilibrer l'ensemble, on pourra faire la fraction en silence, mais " après la fin du geste de paix ! " et en prenant son temps.

" Le geste de la fraction accompli par le Christ à la dernière Cène et qui a donné son nom à toute l'action eucharistique à l'âge apostolique, signifie que les multiples fidèles, dans la communion à l'unique pain de vie qui est le Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde, deviennent un seul corps... " (PGMR 83). Ayons souci de bien célébrer ce rite ; nous servirons ainsi l'assemblée qui célèbre, préparant nos frères à communier au Corps livré, leur rappelant que nous le faisons " en mémoire du Seigneur qui nous a rompu le pain... " et que, à la manière des disciples, sur le chemin d'Emmaüs, nous sommes invités à le reconnaître à la fraction du pain.

***" en mémoire du Seigneur qui nous a rompu le pain... "***